



## Compte rendu et Procès-verbal n° 53

### Réunion du Comité de Direction : le 28/05/2019

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames Krista FINSTAD-MILLION, Fenneke HOLTHUIS, Françoise MOULIN, Sandrine THIERIOT, Messieurs Francis AUBERT, Christian BISTON, Maurice BOUTIN, Philippe DIVOUX, Philippe GERMAIN, Jean-Marie HARAUX.</i>
Membres suppléants	<i>Messieurs Hervé JULIEN, Christian MOREL, Dominique SCHMITT.</i>
Excusés	<i>Mesdames Josette FORQUIN, Joëlle MANGIN, Laure GUILLOT, Messieurs André BONNET, Martial HILAIRE, Jean-Louis MENTREL, Jean-Louis THIRIET.</i>

Le vingt-huit mai deux mille dix-neuf, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la Petite Salle – Relais de la cité, 19 bis rue du Général de Gaulle, 88600 Bruyères.

- La séance est ouverte à 18h30

Le quorum étant atteint les délibérations peuvent valablement être soumises au vote.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 19/03/2019
2. Délibérations
  - 1- Tarifs des visites et des animations
  - 2- Modification du budget (prise en compte des subventions leader)
3. Point sur les projets QRcode VTC n°16 et circuits de ville
4. Point sur les Grandes Randonnée de Pays et sa mise en tourisme
5. Point sur les salons 2020
6. Modification des classements des Offices de Tourisme
7. Permanences des dimanches 2019
8. Questions diverses
  - 1- Label « Accueil Vélo »

#### Désignation du secrétaire de séance

M. David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

## 1 – Approbation du compte-rendu du 19/03/2019

Le compte rendu du 19/03/2019 est approuvé sans remarque ni réserve.

## 2 – DELIBÉRATIONS

### DÉLIBÉRATION N° 01-28/05/2019

#### OBJET : Tarifs des visites et des animations

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

#### Tarifs des visites, animations, billetteries et prestations (2) 2019

#### Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 de la séance du comité de direction du 18 mars 2015, concernant la création d'une régie de recettes et d'avances.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/03/2015 ;

Vu la délibération 1-12.02.2019 tarifs prestations 2019

Madame Delphine GREVISSE explique que de nouvelles prestations programmées sur l'été 2019, ont pour incidence de nouveaux tarifs qui n'ont pas été votés lors de la délibération n°1 du 12 février 2019.

Il convient donc de voter ces nouveaux tarifs.

#### VISITES ET BILLETTERIE

	1m à 1,40m	+ de 1,40m	Séniors
<b>BILLETTERIE SPECTACLE</b>			
Billetterie Fraispertuis	18 €	22 €	16
	Journée	Année	
<b>BILLETTERIE PECHE</b>			
Etangs de Pointhaie	10 €	60 €	
	Adultes	Enfants -12 ans sauf mention contraire	Familles 2 ad & 2 enf et +
<b>VISITES ET ANIMATIONS ETE 2019</b>			
Balade en canoë	22 €	18 € (-18 ans)	55 €
Visite guidée de la féculerie	3,50 €		
Atelier cuisine sauvage	30 €		
Ateliers mobile (sur 2 jours)	10 €		
Ateliers Marionnette (sur 2 jours)	10 €		

**Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité,**

- les tarifs proposés ci-dessus.

## DÉLIBÉRATION N° 02-28/05/2019

### OBJET : Modification du budget (prise en compte des subventions leader)

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

### Modification n°1/2019 du budget primitif 2019 – section fonctionnement

Afin de financer le projet de valorisation du circuit VTC n°16 et le plan de promotion 2019, l'Office de Tourisme a effectué deux demandes de subvention LEADER auprès du Gal du Pays de St Dié. Celles-ci ont été votées à hauteur de :

- 15796,08 € pour l'aide au plan de promotion (90% de la subvention sollicitée)
- 12035,60 € pour l'aide à la valorisation du circuit 16 (100% de la subvention sollicitée)

Ces décisions ayant été rendues après le vote du Budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme, il convient de les intégrer au budget par cette décision modificative.

La présidente propose les modifications suivantes :

En recette au chapitre 77 / compte 774 : + 27 831,68 €

En dépense au chapitre 11 / compte 611 : + 27 831,68 €

La section d'exploitation est donc équilibrée en dépenses et en recettes :

DEPENSES		2 019	RECETTES		2 019
SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM	SECTION D'EXPLOITATION		BP + DM
011	Charges à caractères générales	100 485,79	13	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	107 680,00	70	Vente de prod. fabriqués, presta. de services	21 500,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	5 624,90	74	Subventions d'exploitations	118 000,00
65	Formation	1 400,00	75	Autres produits de gestion courante	21 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	100,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	29 331,68
<b>Total dépenses exploitation</b>		<b>215 290,69</b>	<b>Total recettes exploitation</b>		<b>189 831,68</b>
D002	Déficit d'exploitation N-1 reporté	0,00	R002	Excédent d'exploitation N-1 reporté	25 459,01
		<b>215 290,69</b>			<b>215 290,69</b>

**Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

- D'approuver les modifications budgétaires telles qu'inscrites ci-dessus.

### 3 – Point sur les projets QrCode VTC n°16 et circuit de ville

David Dousset présente les projets conjointement puisqu'ils reposent sur la même technologie et qu'ils procèdent de la même volonté de valoriser le patrimoine local.

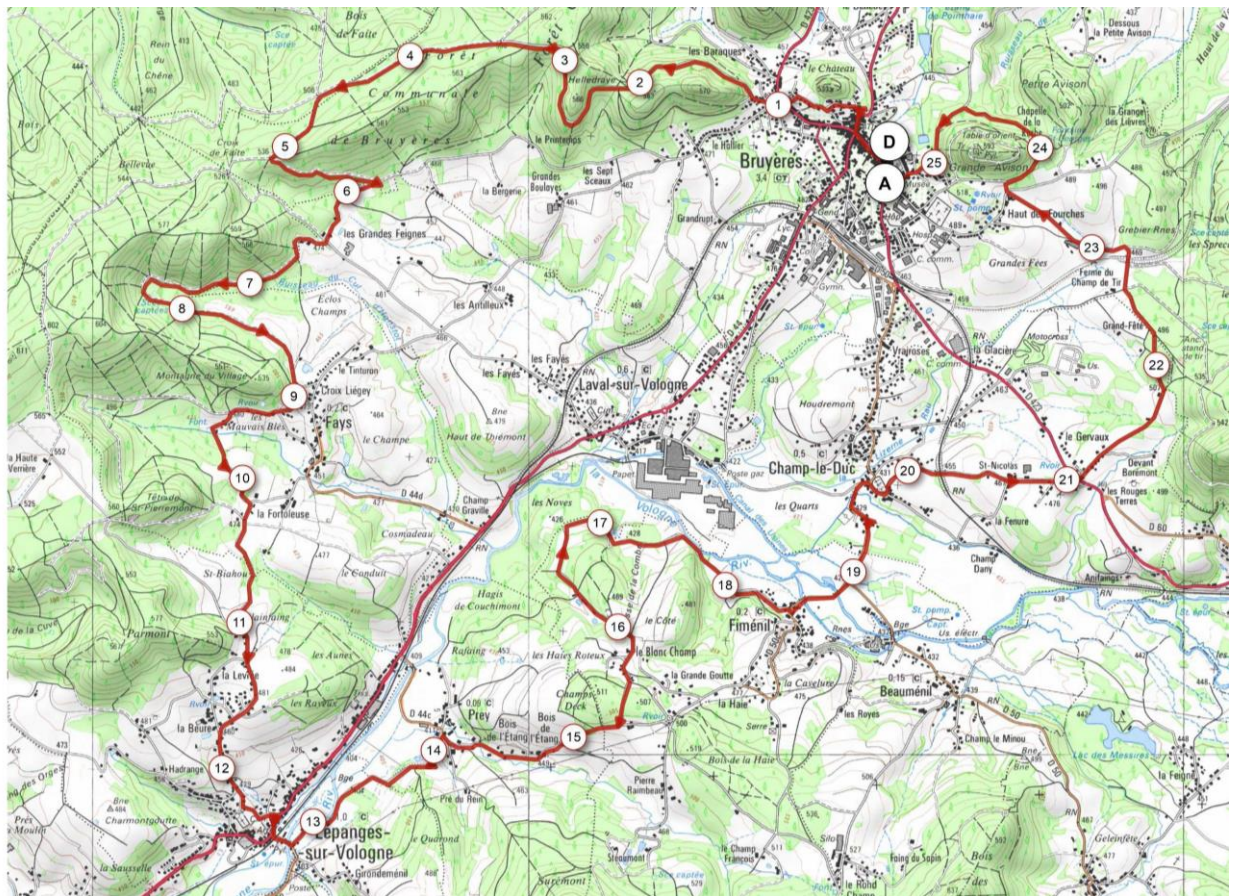
En revanche, seul le circuit VTC patrimoine n° 16 est valorisé par l'Office de Tourisme, le circuit de ville, quant à lui, fait l'objet d'un travail similaire par Maxime Berque et les services techniques de la ville.

#### Circuit Patrimoine n°16

**Rappel :** 16 points d'information le long du circuit patrimoine n°16

Ce circuit est dédié aux VTC, VTT et VAE.

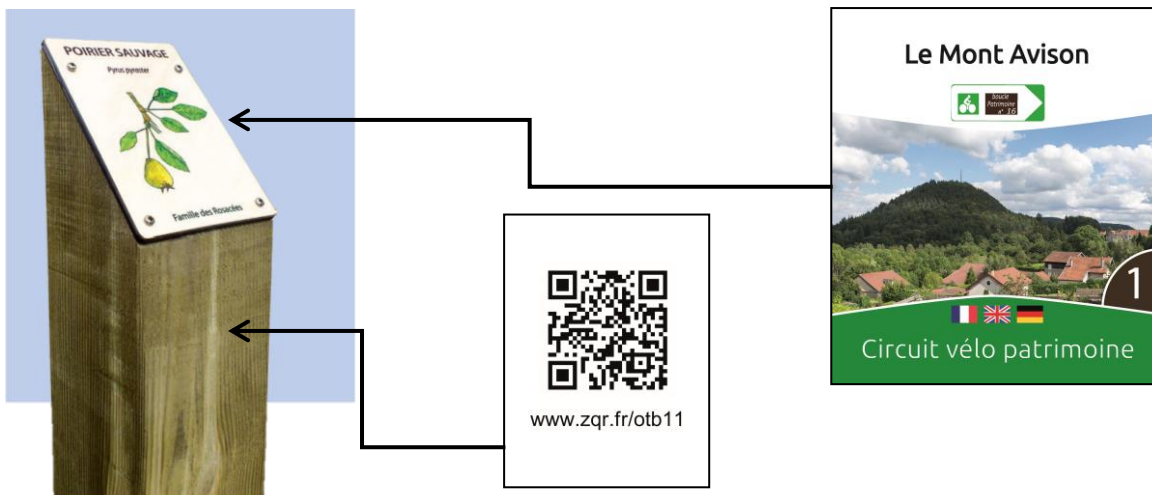
Il mesure 25 km et parcourt plusieurs communes. Sa valorisation fait l'objet d'une demande de subvention comme vue ci-avant.



#### Avancé du projet :

- Cartographie du parcours
- Définition des lieux remarquables
- Localisation des lieux d'implantation des panneaux
- Demandes de devis
- Collecte d'information sur les lieux remarquables (12/16)
- Réalisation des maquettes – point info
- Edition des QRcodes
- Vérification du balisage et de l'entretien du circuit

### Exemple de borne :

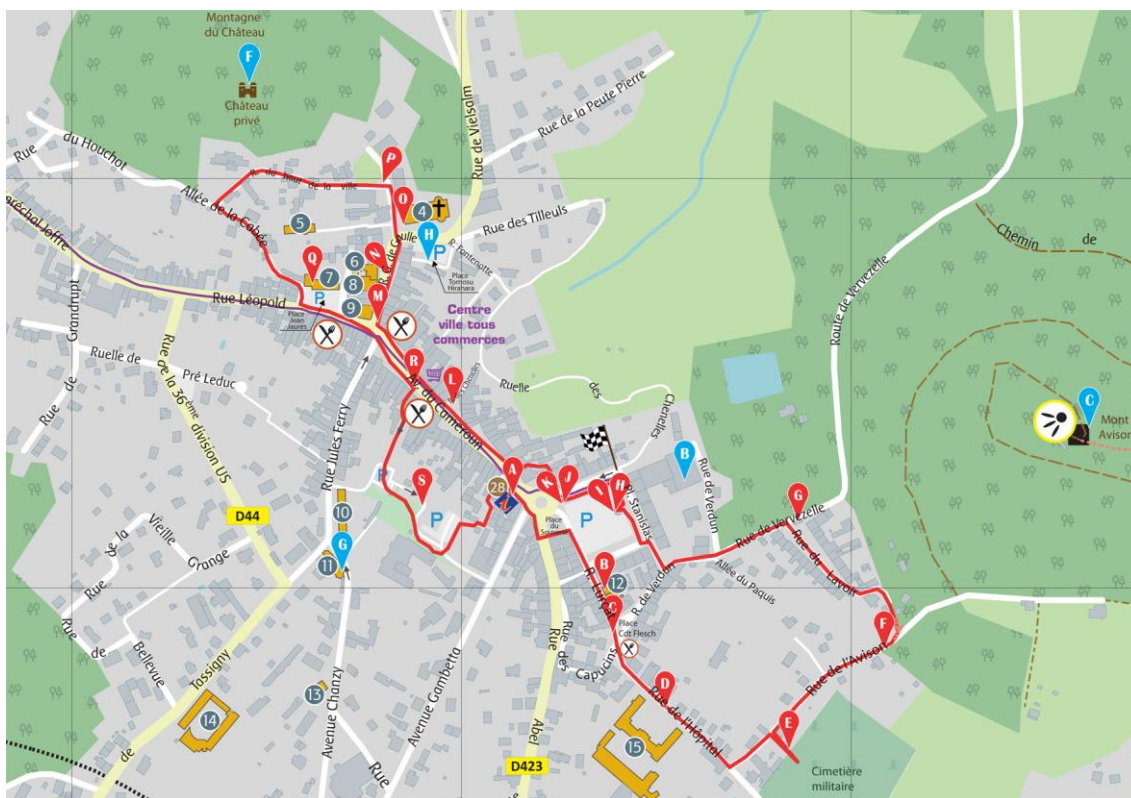


A titre d'exemple, un enregistrement audio est diffusé afin que les membres présents se rendent compte du rendu et des possibilités du procédé QR code.

Des demandes de devis ont été effectuées auprès de menuisiers locaux, ainsi qu'auprès de l'ONF, pour la réalisation de ces poteaux et des visuels.

Monsieur Sébastien Saumier fournit à titre onéreux la solution internet permettant de générer les QR codes et d'y associer l'information sous toutes les formes souhaitées.

### Circuit ville



### Exemple de support pour le circuit de ville :



## Fontaine de la Paix et de la Liberté



### Parcours la fourmi en ville

En ce qui concerne ce circuit, l'Office de Tourisme participera uniquement au maquettage des différents panneaux et relayera le circuit sur ses supports de communication.

#### 4 – Point sur la Grande Randonnée de Pays et sa mise en tourisme

##### **Rappel : Edition d'un topoguide fin 2014**

**Objectif :** Valoriser les 3 circuits GRP nouvellement créés.

##### **Constat après 4 ans d'existence :**

Des parcours qui ne rencontrent pas le succès escompté.  
Pas de produit touristique autour de ces parcours.

##### **2<sup>ème</sup> acte : la mise en tourisme**

**Le PETR de St Dié a missionné une stagiaire pour réfléchir à ce développement.**

##### **Réalisé :**

- Diagnostic touristique territorial
- Etude sur la randonnée pédestre et la clientèle des randonneurs
- Identification des profils de randonneurs
- Compte rendu de la capitalisation d'expérience
- Cartographie des itinéraires et des hébergements jouxtant les circuits

##### **Etape en cours :**

- Contacter/Rencontrer les hébergeurs identifiés précédemment

Suite à cette présentation, une discussion s'engage sur l'opportunité de compléter ce GRP : Tour de la Vologne en créant une liaison reliant le rond champ au haut des fourches.

Une sortie pédestre permettant de repérer ce tracé doit être organisée le 7 juin à 13h30.

L'Office de Tourisme se charge de coordonner cette sortie à travers un Doodle.

Les personnes intéressées recevront l'itinéraire emprunté, ainsi que les points de départ et d'arrivée et une solution de covoiturage.

#### **5 - Point sur les salons 2020**

Claire Barcik fait un retour succinct sur les salons effectués cette année.

Si Reims et Lunéville ont été bien fréquentés cette année, il n'en est pas de même pour le salon de Liège qui a connu une baisse de fréquentation eu égard à une météo très ensoleillée sur le Week-end concerné.

#### **Rappel salons 2019 :**

- Vert Bleu Soleil à Liège – 4 jours en février
- Tendance Nature à Reims – 3 jours en mars
- La Lorraine est formidable à Lunéville – 2 jours en mai

#### **Prospection 2020 :**

- Tourissima à Lille (17 et 19 janvier 2020) – tarif 2019 pour 3m<sup>2</sup> = 3110 € TTC
- Vert Bleu Soleil à Liège – (13 au 16 février 2020) – en partenariat avec Épinal Tourisme - tarif avec 5% de remise si réservation avant fin juin 2019 = 796 € TTC.
- Salon CE Metz (fev/mars) ou Nancy (septembre) – tarif en cours de demande
- Tendance Nature Reims – dates et tarif 2020 non connus – tarif 2019 : 710 €
- La Lorraine est Formidable - ..... tarif 2019 : 360 €

Le comité de direction est d'accord sur le principe de renouveler l'opération salons en 2020, à hauteur de 4420 € dans un premier temps tels qu'engagés en 2019.

Par conséquent, nous pouvons dès à présent nous rapprocher des autres Offices de Tourisme partenaires afin de bénéficier de tarifs plus attractifs.

#### **6 – Modification des classements des Offices de Tourisme**

#### **Classement de l'Office de Tourisme en catégorie II.**

L'arrêté du 16 Avril 2019 a modifié les critères de classement des Offices de Tourisme. Il n'existe plus que deux catégories et non plus trois.

#### **Les nouveaux critères à respecter :**

- L'office de tourisme est accessible et accueillant
- L'information est accessible à la clientèle étrangère (français, anglais et allemand)
- L'information touristique collectée est exhaustive, qualifiée et mise à jour
- Les supports d'informations touristiques sont adaptés, complets et actualisés
- L'office de tourisme est à l'écoute du client et engagé dans une démarche promouvant la qualité et le progrès
- L'office de tourisme dispose de moyens humains pour assurer sa mission (3 équivalents temps plein)
- L'office de tourisme met en œuvre la stratégie touristique locale

Une délibération du conseil communautaire en date du 23 mai 2019 a été prise afin de demander le classement de son Office de Tourisme en catégorie II (nouvelle formule).

Elle est actuellement en préfecture.

## 7 - Permanence des dimanches 2019

### Permanence dimanches SAISON 2019

dim. 7 juillet	dim. 14 juillet	dim. 21 juillet	dim. 28 juillet
	SALARIE		

dim. 4 août	dim. 11 août	dim. 18 août	dim. 25 août

Il est demandé de générer et d'envoyer un sondage doodle aux membres du comité de direction afin d'organiser ces permanences 2019.

## 8 – QUESTIONS DIVERSES

### L'office de Tourisme souhaite obtenir le label « Accueil Vélo ».

Jusqu'à présent l'établissement ne pouvait y prétendre ne se situant pas à proximité d'une Voie Verte ou d'une Véloroute. Cependant, la délibération permanente du conseil départementale des Vosges qui a été acceptée le 22 mars 2019, permet à l'office du tourisme d'y prétendre. En effet, le schéma départemental voté permet aux établissements se situant à proximité d'itinéraire cyclable d'effectuer la demande de labélisation.

#### Les critères à respecter :

- Prérequis :
  - L'établissement se situe à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé
  - Accès à l'établissement
  - Itinéraire cyclable de liaison entre l'office de tourisme et l'itinéraire
  - 
  - Extérieur de l'établissement
  - Parc de stationnement vélo
  - Points d'eau potable et sanitaires
  - Informations visibles depuis l'extérieur de l'office de tourisme
- Intérieur de l'établissement

#### Documentation générale

- Bulletin météo à 3 jours
- Localisation de points d'eau et sanitaires
- Horaires de train et bus acceptant les vélos, coordonnées des taxis
- Parking voitures et camping-cars courte et longue durée les plus proches
- Adresses de consignes à bagages à proximité

#### Documents spécifiques

- Liste des loueurs et réparateurs de vélos du réseau « Accueil Vélo »
- Liste des hébergeurs du réseau « Accueil Vélo »



- Documents existants dédiés aux itinéraires cyclables

### Conseils aux touristes à vélo

- Autres services
- Kits de réparation, prises électriques de recharge

- Conditions financières.

Une cotisation de 200 € est à payer pour trois ans.

Ce montant passe à 300 € le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Si vous en êtes d'accord, nous vous proposerons de délibérer sur ce point lors du prochain comité de direction.**

Dans l'intervalle de temps, nous constituerons le dossier de demande de labellisation.

Par la suite, une simple demande par mail auprès du référent qualité du label doit être effectuée.

Une visite de contrôle est programmée avant l'attribution du Label.

L'ordre du jour étant épuisé,

*La Présidente déclare la séance levée à 20h00.*

Le 31 mars 2019

Le secrétaire de séance  
Le Directeur,  
David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC  
La Présidente  
Delphine GREVISSE

